



FINANCES :

Le budget 2015 est présenté sur le feuillet joint.

Ci-dessous le programme détaillé des travaux prévus en 2015.

Programme	Estimatif TTC
<u>Travaux sur les bâtiments :</u>	
Trx de sécurité bâtiments	1 500,00 €
Grange Athey	10 100,00 €
Sols, peinture, carrelage - École	16 000,00 €
Rénovation logements communaux	20 600,00 €
Tombe Gustave Courtois	800,00 €
Travaux - Église	5 000,00 €
Bancs (X4) - Église	4 500,00 €
Auvent - Maison des Associations	3 500,00 €
Tables et chaises - Salle Polyvalente	10 000,00 €
Rénovation - Salle Polyvalente	28 400,00 €
Rénovation - Bar-Épicerie	3 500,00 €
Salles - Ancien Groupe Scolaire	8 500,00 €
<u>Travaux de voirie et VRD:</u>	
Panneaux de signalisation	2 500,00 €
Réfection voirie - Lot. Mont Chanois	321 700,00 €
Place de retournement - Lot. HLM	18 500,00 €
Amgt parking - Salle Polyvalente	34 500,00 €
<u>Programmes pour la jeunesse, le sport et la culture :</u>	
Amgt terrains de pétanque	15 000,00 €
Amgt terrain de BMX	5 000,00 €





TRAVAUX :

Lotissement du Mont Chanois :

Les travaux de réfection de la chaussée du lotissement du Mont Chanois ont bien été prévus au budget 2015 par la Commune. Cependant, ils ne pourront se faire que lorsque la C.A.V. aura effectué les travaux d'assainissement qui à ce jour, ne sont pas prévus pour 2015...

Lotissement « En l'Echelotte » :

Les travaux de viabilisation vont s'achever fin juillet. Dès cet automne, la construction des maisons pourra débuter.

Nous en profitons pour remercier les riverains de ce chantier qui font preuve de patience et de compréhension pendant ces travaux.

Dans la continuité des actions qui ont été menées notamment à la Bibliothèque et au Monument aux Morts, lors des différentes célébrations de la guerre de 1939-1945, nous avons souhaité nommer les rues du lotissement :

- **Rue Lucie AUBRAC :** Médaille de la Résistance, Grand Officier de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre ;
- **Rue Michel MASSON :** Puséen, né à Pusey, dernier résistant de la seconde guerre mondiale qui nous a quittés dernièrement.

Réfection de la chaussée « Rue Gustave Courtois » :

Les services du Département de la Haute-Saône procéderont à ces travaux les 7,8 et 9 juillet.

La circulation sera déviée par la Rue des Chenevières.

Bar :

Suite au départ de Monsieur CARCIONE cet été, la nouvelle gérante souhaite bénéficier de surfaces supplémentaires.

L'ancienne « Salle des Banquets » (salle entre le bar et l'épicerie) sera rénovée pour développer une activité de restauration

Relooking de la Salle Polyvalente :

Pendant l'été, des travaux de rafraîchissement (peinture, dalles de plafond, électricité, changement des stores,...) vont être entrepris à partir du 20 juillet 2015.

Poursuite des travaux de rafraîchissement au Groupe Scolaire :

Les sols des 3 salles de classe, le couloir et les sanitaires du primaire seront rénovés pendant l'été.

Logement du Presbytère :

Les 4 logements communaux du Presbytère se verront dotés de nouvelles menuiseries extérieures (vitrages isolants, volets roulants intégrés).

BMX / VTT :

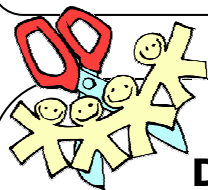
Promise depuis longtemps à la jeunesse puséenne, la piste de BMX/VTT va être réalisée à l'extrémité du grand stade.

La piste fera environ 150 mètres de longueur sur 1,50 à 2,00 mètres de largeur.

Cette piste pourra être utilisée aussi dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires.

VIE SCOLAIRE :

La 10^{ème} classe du R.P.I. a été maintenue in extremis.
En effet, l'effectif toujours fragile a pu être maintenu grâce à l'arrivée de nouvelles familles.



BILAN ANNUEL

DES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES :

Une petite centaine d'élèves a bénéficié tout au long de l'année scolaire de multiples activités le vendredi après-midi, allant du sport (tels que le handball, le rugby,...) en passant par la Bibliothèque et des activités manuelles (jardinage, trompe l'œil du visage « bodoplop »,...).

Cela a nécessité la mobilisation de 8 à 9 animateurs diplômés, motivés et dynamiques.

Ce mode de fonctionnement ayant fait ses preuves, cette année sera reconduite dans les mêmes conditions à la rentrée 2015-2016.



MICRO-CRECHE – BONNE NOUVELLE :

Le planning prévisionnel pour la rentrée de septembre 2015 affiche une moyenne d'occupation avoisinant les 70 %.



EQUIPE TECHNIQUE MUNICIPALE RENFORCEE :

En raison d'une masse de travail toujours plus importante pendant la période estivale, un nouvel agent a été intégré au sein de l'équipe technique pour une période de 6 mois, en service de remplacement.



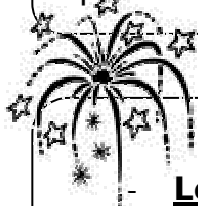
SECRETARIAT DE MAIRIE :

Pendant les mois de juillet d'août, le secrétariat de Mairie sera fermé le samedi matin.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

La Bibliothèque sera fermée du 03 au 28 août 2015 et rouvrira ses portes le samedi 29 août 2015.



2 JOURS FESTIFS À VENIR :

- **Le 12 Juillet :** Concours de pétanque à Pusey

- **Le 13 Juillet :** Feu d'artifices à Pusey

Contact : Comité des Fêtes au 03 84 76 54 63 (Cheminées PY)



À RETENIR :

Dès à présent, noter sur votre agenda les **5 et 6 décembre 2015 :**

La Commune de Pusey organisera son « **1^{er} MARCHÉ DE NOËL** » à la Maison des Associations où un grand nombre d'exposants vous proposeront différents produits de fête ainsi qu'une multitude d'idées cadeaux.

NOUVELLES ENSEIGNES – PUSEY BOUGE :

2 nouvelles enseignes nationales ont choisi de s'installer dans la zone d'activités de notre Commune :

- CELIO : Prêt à porter masculin
- ESPRIT : Prêt à porter féminin



La Foir'Fouille s'est réinstallée dans des locaux spacieux et plus fonctionnels.

**PEUR DE PARTIR EN VACANCES ?**

Les services de la Gendarmerie Nationale vous proposent :

« OPERATION TRANQUILITE VACANCES »

Contactez la Gendarmerie qui surveillera votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

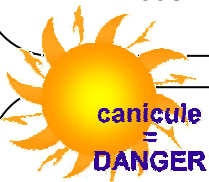
Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de Gendarmerie de Vesoul.

www.interieur.gouv.fr

Une réflexion est engagée sur une action complémentaire qui pourrait être mise en place au travers du dispositif « Voisins vigilants ».

Nous vous invitons à prendre connaissance du dispositif sur le site :

www.voisinsvigilants.org



canicule

= DANGER

CANICULE**Adaptez votre alimentation pour éviter la déshydratation**

Les périodes de fortes chaleurs augmentent les risques de déshydratation. Ainsi, certaines recommandations, valables tout au long de l'année, prennent une importance accrue :

- boire régulièrement et sans attendre d'avoir soif, au moins un litre et demi à deux litres par jour, sauf en cas de contre-indication médicale ;
- ne pas consommer d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation ;
- éviter les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées (sodas) car ces liquides sont diurétiques.

CIVISME : RAPPELS

En respect pour le voisinage, les arbres, arbustes et haies en limite de propriété ou débordant sur la voie publique doivent être taillés.

Le produit de ces tailles doit être impérativement conduit à la déchetterie.

Si les contrevenants ne remplissent pas leurs obligations, la Commune de Pusey se verra dans l'obligation de faire intervenir une entreprise et d'adresser la facture aux personnes concernées.

LES FEUX SONT FORMELLEMENT INTERDITS.

Les horaires à respecter pour les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne

en raison de leur intensité sonore, sont les suivants

JOURS OUVRABLES de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30

DIMANCHES ET JOURS FERIES de 10 H à 12 H

Appel au
civisme

LA MINUTE DE CURIOSITE :

Connaissez-vous l'histoire des « Cloches de notre Église » ?

Cloche N°1 ou Bourdon (Car la plus grosse)

Diamètre de 1,40 m, poids estimé au environ de 1 Tonne

Date : 1871

Fondeur : F.ROSIER MARTIN à VRECOURT VOSGES *

Nom : MARIE HENRIETTE

Inscription en périphérie de la cloche :

« Je m'appelle Marie-Henriette, j'ai été bénite le 07 Octobre 1871 par Monsieur l'Abbé CURTY Curé de la Paroisse. J'ai eu pour parrain Monsieur Pierre Ignace GRANGERET Maire de Pusey, pour marraine Mademoiselle Marie GRAPPE – fille de Monsieur Charles GRAPPE – Maire de Charmoille ».

Cloche N°2 (Car la plus petite)

Diamètre de 1,13 m, poids estimé entre 700 et 800 Kg

Date : 1783

Fondeur : PIERRE FRANCOIS LIMAUX *

Nom : JEANNE CLAUDE

Inscription en périphérie de la cloche :

« L'an 1783, j'ai été bénite par Monsieur Ignace PAVOY Docteur en théologie Curé de Pusey, doyen de Luxeuil, et nommée JEANNE CLAUDE par Sieur Louis DESCAGNEUL Marquis de Liencourt, Seigneur de Pusey, Ancien Officier de la Maison du Roy et par Dame Jeanne Claude HUOT, Dame de Pusey et de Lavoncourt épouse de Mre Nicolas Claude Gabriel HUOT, Écuyer du Seigneur de Charmoille et de Pusey, ancien Mousquetaire du Roi ».

« LES LIMAUX MONT FAIT » *

MARIE-HENRIETTE



JEANNE CLAUDE



*** Texte original**



**Le Conseil Municipal de Pusey
vous souhaite de bonnes vacances et un bel été.**

LE BUDGET 2015 :

Cette année encore, le Budget Communal a été confectionné sans augmentation des taux de la fiscalité communale.

Les taux pour 2015 sont les suivants :

- Taxe d'Habitation : 10,00 %
- Taxe Foncière sur le Bâti : 13,70 %
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 36,15 %

Le Budget Communal 2015 s'équilibre à plus de 2.000.000 €uros.

Vous trouverez ci-après des graphiques répartissant les grandes masses.

